

Offre d'emploi

Chef de division - Opérations

Supérieur immédiat : Directeur du service de sécurité incendie et de sécurité civile

Joins-toi à une organisation qui contribue à l'épanouissement personnel et professionnel des membres de son équipe et qui valorise chaque personne dans son rôle familial peu importe le rôle qu'elle occupe. Certifiée première « Organisation humainement distinctive » parmi les villes du Québec, ses pratiques de gestion, sa culture, son équipe dévouée à l'expérience citoyenne, et sa charte de conciliation famille-travail certifiée Concivili, sauront te séduire sans équivoque.

Tu es une personne qui :

- Détient un certificat d'Officier I de l'ÉNPQ, un certificat d'Officier II constitue un atout ?
- Détient un minimum d'expérience de cinq (5) ans à titre de gestionnaire ?
- À la connaissance des enjeux et défis reliés à la *Loi sur la sécurité incendie* et la *Loi sur la sécurité civile* ?
- Connait le cadre légal, réglementaire et normatif en vigueur ainsi que les méthodes et techniques opérationnelles se rapportant à la sécurité incendie et à la gestion des sinistres ?
- À des connaissances de la suite Microsoft Office et le Logiciel Première Ligne ?
- Possède un permis de conduire de classe 4A valide?

De concert avec les capitaines et lieutenants, tes tâches consisteront à:

- Être responsable de l'ensemble des opérations tactiques et d'urgence du service, de concert avec une équipe de 4 capitaines ;
- Diriger et contrôler les officiers lors d'une intervention d'urgence et assurer le commandement des opérations ;
- Organiser et dispenser, de concert avec les capitaines, les séances d'entraînement des pompiers ;
- Participer à l'élaboration et à l'implantation des nouvelles politiques ou directives émises et s'assurer de leur respect ;
- Veiller à l'application des politiques et pratiques de saine gestion des ressources humaines, du Code d'éthique et de déontologie des employés, ainsi que des règles de relations de travail, tout en assurant l'exécution des mesures disciplinaires imposées et le respect des dispositions de la Convention collective en vigueur.

- Promouvoir une culture de collaboration et d'échange d'expertise entre les différentes divisions ;
- S'assurer de l'application des règlements municipaux relatifs à la sécurité incendie et les autres règlements connexes ;
- Rédiger ou s'assurer qu'un rapport d'activités est rédigé pour chacune des sorties ;
- Compiler les données et produire des rapports statistiques sur les activités du Service ;

Nos conditions de travail

- Un horaire de travail flexible de 35 heures par semaine réparties sur 5 jours de travail;
- Un horaire réduit les vendredis;
- Salaire débutant à 80 171\$, par années
- Un fonds de pension avec participation de l'employeur, suivant les conditions d'admissibilité rencontrées !

>>>>>>> Ne tarde pas ! <<<<<<<<

**Fais-nous parvenir une lettre de motivation et ton curriculum vitae
à rh@ville.rigaud.qc.ca
avant le 24 mars 2025.**